

Tarifs 2021 en gestion libre

Le Domaine du Grand Condest

Les 2 gîtes peuvent être loués séparément, le parc restant commun, ou loués simultanément pour accueillir jusqu'à 14 personnes maximum, pour les tribus : les familles, les amis, les groupes.

5 chambres 14 couchages / Location 2 nuits minimum

BASSE SAISON Du 2 janvier au 26 mars et du 2 novembre au 31 mars 2022	8/10 Personnes Gite Ty Bihan	10/12 Personnes Gites Ty Bihan et Loft	12/14 Personnes Gites Ty Bihan et Loft
Week-end (2 nuits minimum)	550.00 €	650.00 €	750.00 €
Nuit supplémentaire	100.00 €	100.00 €	100.00 €
La Semaine du Samedi au samedi	850.00 €	1050.00 €	1250.00 €

MOYENNE SAISON Du 27 mars au 9 juillet et du 28 août au 31 octobre 2021	8/10 Personnes Gite Ty Bihan	10/12 Personnes Gites Ty Bihan et Loft	12/14 Personnes Gites Ty Bihan et Loft
Week-end (2 nuits minimum)	650.00 €	750.00 €	850.00 €
Nuit supplémentaire	100.00 €	100.00 €	100.00 €
La Semaine du Samedi au samedi	1050.00 €	1350.00 €	1650.00 €

HAUTE SAISON Du 10 juillet au 27 août 2021	8/10 Personnes Gite Ty Bihan	10/12 Personnes Gites Ty Bihan et Loft	12/14 Personnes Gites Ty Bihan et Loft
La Semaine du Samedi au samedi	1350.00 €	1650.00 €	1950.00 €

WEEK-ENDS FÉRIÉS en 2021	8/10 Personnes Gite Ty Bihan	10/12 Personnes Gites Ty Bihan et Loft	12/14 Personnes Gites Ty Bihan et Loft
01 et 08 Mai, le 1 ^{er} Nov (2 nuits minimum)	650.00 €	750.00 €	850.00 €
Pâques, Ascension, Pentecôte, le 11 Nov, Noël, Nouvel An (3 nuits minimum)	750.00 €	850.00 €	950.00 €

Les draps sont fournis et les lits faits à l'arrivée

Options :
- Forfait linge de toilettes 10 € par personne
- Forfait ménage : Gite Ty Bihan : 100 € / Gite Ty Bihan + Gite Loft : 150 €
- En supplément taxe de séjour de 0.60 €/jour/adulte

Location pour 2 nuits minimum de 17 h le jour 1 à 11 h le jour 3. Pour les week-ends, les arrivées se font le vendredi à partir de 17 h et les départs peuvent se faire dans l'après-midi du dimanche si le(s) gite(s) n'est pas reloué dans la journée.

Location à la semaine, les arrivées se font le samedi à 17 h et le départ à 10 h le samedi suivant.

Evènements festifs non autorisés